

LE NUMERO 10
AVRIL 2025

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-GEYRAC



L'Editorial du Maire

Pendant ce long hiver humide, les travaux du bourg ont continué mais ont été ralentis par la météo pluvieuse. Cependant, les récentes plantations des arbres et autres arbustes dans le bourg semblent marquer le retour du printemps.

Le plateau ralentisseur semble apporter, pour l'instant, une certaine efficacité. Mais certains véhicules en provenance de Rouffignac semblent toujours vouloir traverser le bourg à hauteur de l'église à des vitesses encore trop rapides.

Les associations ont continué à développer leurs projets et je vous invite à prendre le temps de consulter l'agenda car le printemps s'avère riche en manifestations proposées par les associations de la commune.

J'insiste pour rappeler que nos associations sont indispensables à la vie communale. Elles permettent le lien entre les saintgeyracois et j'adresse tous mes remerciements à tous les bénévoles investis dans nos associations. N'hésitez surtout pas à venir les rejoindre si vous êtes intéressés.

Quant à l'agglomération du Grand Périgueux, elle assure des services et développe des moyens pour les communes, y compris les petites communes rurales comme St Geyrac.

Je vous invite à lire ce bulletin municipal pour en apprendre davantage

Bonne lecture

Agenda de la commune



FÊTE DE SAINT GEYRAC

Samedi 10 Mai

14h30 - Concours de Pétanque

Tu tires ou tu pointes ? Coupe et lots à gagner pour les meilleures équipes

20h00 - À table !

Pour accompagner l'apéritif :

- **Toast froids et chauds faits maison**

Pour s'ouvrir l'appétit :

- **Cassolette de saumon frais poché Mousseline**

Pour faire plaisir à son estomac :

- **Rôti de boeuf limousin crème d'échalotes**
- **Gâteau de pommes de terre au beurre**
- **Légumes craquants**

23h00 - Feu d'artifice

Réservez vite auprès de
Sylvie (06.85.25.05.19)
ou
Christine (06.83.02.34.39)

Pour terminer en douceur :

- **Salade & Brochette de fromages**
- **Charlotte poire chocolat**

Le p'tit truc en plus :

- **Kir, vin et café OFFERTS**

Adultes : 20€
Enfants (- 12 ans) : 8€

Dimanche 11 Mai

8h00 - Vide grenier

Réservez votre
emplacement auprès de
Cathy (06.75.45.67.01)
ou
Jean-Louis
(06.03.96.16.87)

Concours de pêche

16h00 - Tirage de la tombola



Toute la journée

Manège - Pêche aux canards - Bonbons - Barbe à papa
Balades à poney - Rampeau
Buvette - Sandwiches - Frites - Grillades - Crêpes



Du côté de la mairie



Retour sur la cérémonie des vœux dimanche 5 janvier 2025



La cérémonie des voeux du maire

Les saintgeyracois se sont réunis le 05 janvier, pour les vœux de la nouvelle année, à l'invitation du Conseil Municipal. Le maire a pu présenter ses vœux en présence du député Sébastien PEYAVIE, de Fanny CASTAIGNEDE conseillère régionale et de plusieurs maires de l'agglomération.

Les travaux du bourg

Les travaux concernant le bourg se poursuivent.



Le bâtiment technique est quasiment terminé. Gaetan, notre agent technique, va pouvoir bientôt bénéficier d'un local dans lequel il pourra ranger tous ses outils au même endroit.



Il faut tout particulièrement remercier Romain KRÜGER : dirigeant de l'entreprise STEEL CONCEPT, et créateur du dessin présent sur la rambarde de la bibliothèque, il a eu la gentillesse de le remettre sur le mur du bâtiment technique.



Le logo de Romain Krüger est réalisé en métal.



La salle des associations est enfin accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). La rambarde a été réalisée sur le modèle de celle de la Bibliothèque.



L'accessibilité PMR du Bar-restaurant a été également refaite afin de respecter les nouvelles normes.

La désimperméabilisation des trottoirs et des places de parkings devant le bar-restaurant est quasiment terminée.

Le plateau ralentisseur commence à avoir une certaine efficacité même si nous pouvons regretter que certaines voitures continuent de rouler toujours un peu trop vite en provenance de Rouffignac. Nous espérons que l'installation des radars pédagogiques aux 2 entrées du bourg sur la départementale renforceront la réduction de la vitesse dans le bourg.



Quant aux plantations, elles sont bientôt terminées. Le choix des variétés a été ciblé sur des végétaux résistants à la chaleur et aux périodes de manque d'eau. Il ne s'agit que de plantes vivaces. Pour les arbres le choix s'est porté sur les charmes.

Il reste cependant quelques travaux qui seront réalisés dans le courant de l'année notamment les revêtements en résine de 3 zones spécifiques devant le restaurant, au croisement de l'église et au croisement de la route Joseph Duss.

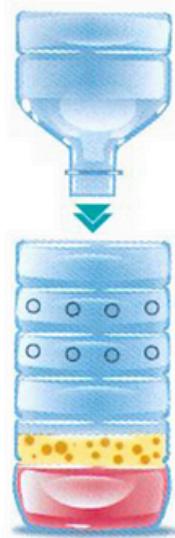
Travaux d'urgence sur la route des Queyrels

La pluie abondante depuis 2 hivers a des conséquences dans la circulation souterraine des eaux. Des phénomènes karstiques invisibles de la surface se développent dans les sous-sols calcaires de la commune. Des cavités se creusent.

Nous avons découvert qu'une cavité souterraine se développait sous la route des Queyrels. Il a fallu sécuriser la route qui présentait un risque notamment pour les véhicules lourds. Des travaux ont été réalisés par l'entreprise Laurent Andrieux pour un coût de 1 623 €. La route est de nouveau accessible. Les finitions concernant le revêtement seront bientôt réalisées.



Piéger le frelon asiatique: c'est le moment!



L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- $\frac{1}{4}$ de volume de sirop de grenade ou de cassis, utilisé pur
- $\frac{1}{2}$ volume de bière brune
- $\frac{1}{4}$ de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles)

Suspendre le piège à un arbre (environ 1,50 m de hauteur), un balcon, dans une haie, dans un rucher. Recharger le piège en appât tous les 15 jours environ. Un suivi régulier est également nécessaire pour libérer les espèces non visées. Ôter le piège le 1er mai, il ne prendra plus de fondatrices.

Pourquoi détruire le frelon asiatique?

Le frelon asiatique présente des risques pour la population mais aussi pour l'environnement. Il est très agressif quand on s'approche de son nid. Ses piqûres peuvent entraîner des décès suite à des réactions allergiques. Il attaque aussi l'abeille et la tue, devenant ainsi une cause de plus à sa disparition pourtant essentielle à la pollinisation. Il attaque également les autres insectes des chaînes alimentaires, ce qui menace la biodiversité.

Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique, il faut piéger les fondatrices. Ce sont les femelles fécondées qui au printemps fondent les colonies. Une fondatrice piégée, c'est sans doute un nid en moins ! L'installation de pièges doit être réservée à un usage temporaire et raisonné.





Bibliothèque municipale

Jours et horaires d'ouverture

Mercredi après-midi de 14h30 à 18h30

Jeudi matin de 9h30 à 12h30



Prix littéraires d'automne 2024

La bibliothèque départementale Dordogne-Périgord a le plaisir de vous proposer la valise dédiée aux Prix Littéraires d'automne 2024.

Spécialement conçue pour les passionnés comme les amateurs de lecture ! Cette valise regroupe une sélection d'œuvres primées des prix littéraires les plus prestigieux de l'année 2024. Elle contient les prix décernés en automne 2024 : Prix Goncourt, Renaudot, Académie Française, Médicis, Fémina, Flore, Décembre, Interallié, Goncourt des lycéens, Renaudot des lycéens.

Ces livres sont disponibles à l'emprunt, à la bibliothèque de Saint-Geyrac du 26 mars au 18 juin 2025

Renouvellement des livres dans le cadre du partenariat avec la BDDP (Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord) au mois d'avril (arrivée de 500 livres) + nouvelles acquisitions de la Mairie.



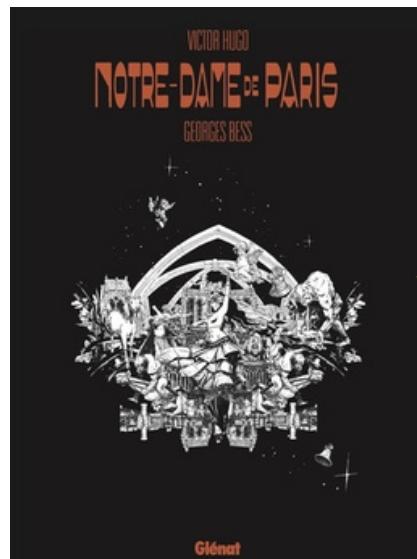
Les coups de cœur du trimestre

Disponibles à la bibliothèque !!



Pour adultes !!

Pour nous les enfants



"Notre Dame de Paris" En BD



Une nouvelle rubrique sur la médiathèque numérique : « Bibliociné du vendredi ».

Chaque vendredi, la BDDP vous propose un rendez-vous autour d'un film qui a fait battre les cœurs...

Chaque semaine, un film sera mis en avant et accessible librement de 19h à minuit, avant d'intégrer le catalogue dans le cadre du forfait.



- Vendredi 04 avril : Fences, Denzel Washington (2016)
- Vendredi 11 avril : Whiplash, Damien Chazelle (2014)
- Vendredi 18 avril : Mr Aznavour (2024)
- Vendredi 25 avril : Incendie, Denis Villeneuve (2010)



Plus de renseignements sur: <https://dordogne.mediathques.fr./cinema>

Marche de nuit à Saint-Geyrac



*Organisée par l'association
"En avant la marche" de La Douze*



Ce sont 50 marcheurs qui se sont aventurés sur les sentiers de St Geyrac, le vendredi 14 mars, sur une distance de 8 kms, malgré un clair de lune timide. Ils ont bravé la fraîcheur piquante de la nuit, puisque cette randonnée a débuté à 19h30. Mais à l'arrivée, une bonne soupe d'haricots couenne, cuisinée par Jeannot et Jean-Jacques les attendait. 10 amateurs de cette bonne soupe, les ont rejoints.





Du côté des Associations

Comité des Fêtes

**Programme annuel du Comité des Fêtes validé lors
de l' Assemblée Générale du 11 janvier 2025**

Le 6 avril : Sortie au Château de Bourdeilles
(cadeau de noël offert par le Comité des Fêtes aux jeunes du village à partir de 9 ans)

Les 10 et 11 mai : Fête du village

Le 8 juin : Fête des voisins

Le 18 juillet : marché de nuit

Le 5 octobre : repas communal avec le soutien de la Mairie

Le 10 novembre : loto

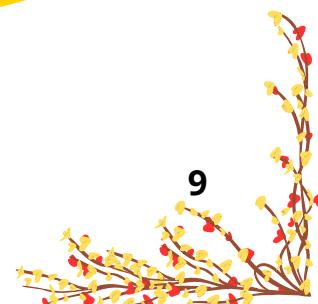
Le 14 décembre : noël de tous les enfants du village

Constitution du nouveau bureau du Comité des fêtes

- **Président : Gabriel Foglia**
- **Vice-présidente : Elodie Mothe**
- **Secrétaire : Cathy Mothe**
- **Trésorière : Sylvie Solans**
- **Secrétaire adjointe : Christine Duvaleix**
- **Trésorière adjointe : Sabine Fouchier**



**Pour joindre le Comité des Fêtes par mail:
comite.fetes.saint.geyrac@gmail.com**



TOMBOLA

1er lot : un bon d'achat de 100€



(Carrefour Contact de Rouffignac)

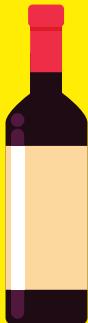
2ème lot : un bon d'achat de 50€

(Carrefour Contact de Rouffignac)

3ème lot : un jambon



4ème lot : un bon d'achat de 20€ (Boulangerie de La Douze)



5ème lot : un bon d'achat de 20€ (Boulangerie de La Douze)

6ème lot : un poulet fermier

7ème lot : un plateau de fraises

8ème lot : un carton de 6 bouteilles de vin

9ème lot : un bon d'achat de 25€ (Carrefour Contact de Rouffignac)

10ème lot : un bon d'achat de 25€ (Carrefour Contact de Rouffignac)

Vous achetez un carnet complet ? Un lot surprise OFFERT !

Tirage le dimanche 11 mai 2025 à 16h00



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



Dimanche 11 Mai 2025

Place du village de 8h00 à 18h00



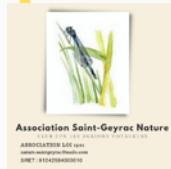
2€ le mètre

Organisé par le Comité des Fêtes
à l'occasion de la fête communale

Buvette et restauration sur place



Saint-Geyrac-Nature



Retour sur le stage vannerie
les 25 et 26 janvier 2025 à la
salle des fêtes



Stage dirigé par
François
Desplanches
Vannier à Lacropte



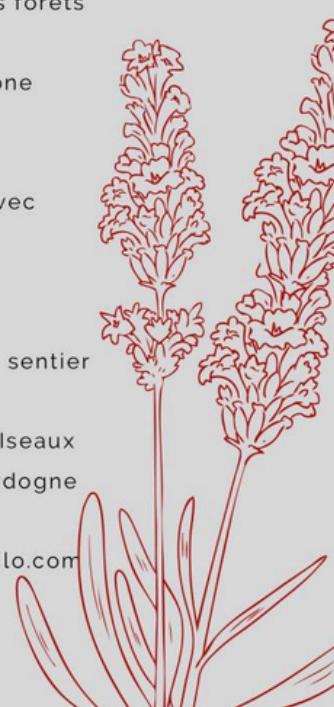
Programme

2025



- **15 Mars** : sortie Lichens des forêts avec Robert Druillole
- **13 avril** : entretien de la zone Refuge LPO et des étangs
- **25 mai** : Fête de la nature
- **15 juin** : sortie Orchidées avec Robert Druillole
- **30 Août** : observation des Papillons de nuit
- **Octobre** : mise en place du sentier d'interprétation
- **15 Novembre** : animation Oiseaux migrateurs avec la LPO Dordogne

Infos : nature.saintgeyrac@mailo.com



— 66 —

Charmotte

Corbeille portée en bandoulière, utilisée notamment pour la cueillette des fruits.

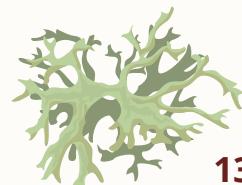
— 99 —

Saint-Geyrac-Nature

Une balade d'observation des lichens à la Taleyrandie, organisée par Saint-Geyrac Nature

Samedi 15 mars 2025, par un froid piquant, une quinzaine de participants, passionnés, parfois grands connaisseurs ou tout simplement grands amateurs, ont arpентé une propriété riche en essences boisées. Sous la houlette du spécialiste bien connu dans notre commune, Robert Druillole, armés de loupes et vêtements chauds, le groupe s'est déplacé dans le bois où 21 sortes de lichens ont été relevés par Robert.

Au préalable, il avait réuni le groupe à la Maison des Associations pour exposer à travers une mini-conférence, très pédagogique, les caractéristiques de cet organisme vivant que l'on trouve principalement sur tous les types d'arbres, mais aussi sur des supports minéraux. Cette introduction au thème de la balade nous a appris qu'il y avait 20 000 espèces de lichen dans le monde, 5 300 en France et environ 650 espèces en Dordogne... Il a précisé également la variété des utilisations des lichens dans la vie pratique : médicaments, notamment pour le confort des voies respiratoires (depuis l'Antiquité), cosmétiques (parfums, dentifrices, déodorants, etc...). En outre ils constituent un excellent indicateur de la qualité de l'air et jouent donc un rôle écologique dans notre environnement.



Saint-Geyrac-Nature

Elaboration du pont en osier vivant de la zone humide de St Geyrac



Deux étapes dans la réalisation de ce projet de l'association Saint-Geyrac Nature.



Au mois de février 2025, par une matinée assez glaciale, une équipe chevronnée de gars costauds a procédé à l'installation du tablier en bois dans la zone humide. La conception de cette base a été réalisée par Julien Foglia (un enfant du pays). Avec l'aide de Gaëtan et de son tracteur, de Gaby et Jérôme, 6 longs madriers de bois, au poids conséquent, ont été transportés sur le lieu d'implantation du pont. Sur chaque bord du ruisseau, deux pierres rectangulaires assez larges pour constituer un appui transversal aux madriers ont été calées, et Julien, aidé de son équipe, a foré dans le bois, au millimètre près, des trous pour relier les 6 madriers une fois en place.



Samedi 15 mars, dans la zone humide de Saint-Geyrac, du côté du verger conservatoire, il a été procédé à la plantation du garde-corps du pont, en osier vivant, avec Serge Mazeau.

Une dizaine de participants, dont certains avaient suivi le stage de vannerie dirigé par François Desplanches les 24 et 25 janvier de cette année, ont effectué la plantation et le tressage de ce garde-corps.



Cette réalisation, conçue dans le cadre de l'aménagement du sentier pédagogique, financée par la Mairie de Saint-Geyrac avec l'aide de dotations européennes et pilotée par Saint-Geyrac Nature, s'harmonise parfaitement par son style avec celle de la « cabane » vivante, elle aussi, en osier tressé, et qui constitue depuis juin 2023 un poste d'observation des oiseaux.

Comité des Internautes Saintgeyracois (CIS)

LA FOIRE AUX LIVRES



Dans un cadre chaleureux et convivial, dimanche 9 février, la foire aux livres assurée par 8 exposants, a attiré une soixantaine de personnes. Défiant toute concurrence, de beaux ouvrages en parfait état, étaient cédés à des prix dérisoires allant de 1 à 5 €... De quoi faire le bonheur de parents et grands-parents à la recherche de livres de jeunesse, dont le choix cette année était particulièrement riche grâce au stand de la bibliothèque et celui d'Enzo...



Enzo (12 ans) exposant satisfait qui a vendu une grande partie des ses livres de jeunesse...

Un grand MERCI à tous les participants.

Projets 2025



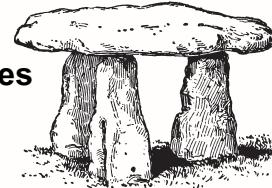
Vendredi 25 juillet 2025 dans l'église Saint-Cyr

« Cordes romantiques »

avec le violoniste Vadim Tchijik et le guitariste Eric Sobczyk. Au programme des œuvres de Paganini, Gragnani, Granados, Ravel, Sarasate, Piazzolla (1h10 de musique sans entracte)

Le soir concert à 20h30 et une séance gratuite l'après-midi pour les enfants à 14h30 dans la salle des fêtes- goûter pour les enfants. Prix des entrées pour le concert du soir : 12 € pour les adultes et gratuit pour les moins de 16ans.

Septembre 2025
Conférence sur les mégalithes
par Anne Hambücken
Bibliothèque Municipale



Samedi 20 Dimanche 21
septembre 2025
Journées du Patrimoine

Retrouver tous les bulletins municipaux sur
<https://saintgeyrac.com/la-mairie/>





Associations de chasse



Chasse et distance avec les habitations, quelles règles ?

La notion de 150 m autour des habitations n'est pas une règle d'interdiction de chasser

Par principe, et à l'exception des territoires soumis à l'action des Acca (associations communales de chasses agréées), il n'y a pas de distance déterminée autour des habitations pour pratiquer la chasse à tir, mais une interdiction de tir en direction des habitations. Ainsi, contrairement aux idées reçues, il n'existe pas une règle de distance de « 150 m autour des habitations » et d'interdiction de chasser en deçà.

Les 150 m pour les seuls terrains non soumis à l'action obligatoire des Acca

Cette distance de 150 m autour des habitations souvent évoquée ne concerne pas la sécurité à la chasse, mais les terrains non soumis à l'action obligatoire des Acca. L'article L422-10 du Code de l'environnement prévoit en effet que les terrains situés dans un rayon de 150 m autour d'une habitation ne peuvent être soumis à l'action de l'association. Cela signifie que ce terrain est exclu du territoire de chasse de l'Acca et qu'en conséquence les chasseurs qui en sont membres ne peuvent, de droit, y chasser. Cela n'induit pas pour autant une interdiction de tir dans ce périmètre sur lequel le propriétaire du terrain reste titulaire du droit de chasse. Ce dernier peut aussi autoriser les chasseurs de l'Acca à y chasser. En pratique, et dans ce cas, des chasseurs peuvent tirer près des habitations, mais jamais dans leur direction.

La chasse à proximité des habitations n'est pas interdite

Par principe, il est possible de tirer depuis son territoire de chasse un gibier chassable sur et au-dessus du terrain sur lequel on dispose d'un droit de chasse ou de chasser. Il n'y a pas de distance à respecter à partir de la limite du territoire de chasse pourvu que l'on ne tire pas sur un gibier se trouvant sur ou au-dessus d'une parcelle voisine sur laquelle le chasseur ne dispose d'aucun droit. L'exercice de la chasse n'est donc pas subordonné à une distance minimum, toutefois, selon les circonstances locales telles que la topographie ou l'observation de règles de sécurité, cela empêchera matériellement la pratique de la chasse en toute sécurité. Ce sera par exemple le cas en milieu urbanisé. Il n'y a donc pas de distance déterminée pour chasser à proximité des habitations, mais une interdiction de tir en direction des habitations, routes, chemins, stades, campings, etc.

Le tir « en direction » d'une habitation proscrit

C'est le tir « en direction » d'une habitation ou d'une route qui est interdit par arrêté préfectoral annuel spécifique consultable en mairie et normalement cité sur l'affiche de l'ouverture et de la clôture de la chasse du département. Conformément à la circulaire du ministre de l'Intérieur du 15 octobre 1982, les préfets adoptent un arrêté préfectoral type réglementant le tir en certains lieux ou en leur direction. On y trouve le plus souvent des mesures relatives aux tirs à proximité des habitations, routes, chemins, lieux publics (stades, lieux de rassemblement), aménagements publics (lignes RTE, lignes téléphoniques). Il est essentiel de retenir qu'un chasseur qui se trouve à proximité d'une habitation ne tirera jamais vers elle...



“Association Regards”

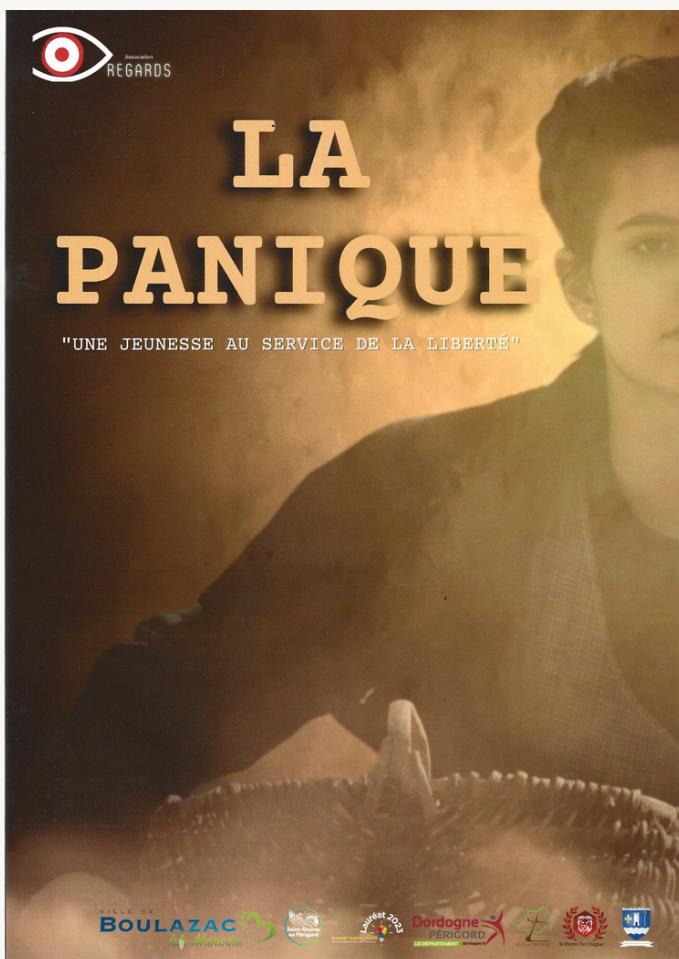


Samedi 15 février 2025

Inauguration de la sortie du roman-photo à la mairie de Boulazac avec Yannick Maleville (président), Sylviane Ranoux, les jeunes acteurs, en présence de Fanny Castaignede, Jacques Auzou et Nils Fouchier.



Ce roman-photo est disponible au prêt
à la Bibliothèque municipale de Saint-Geyrac



Retrouvez la génèse de ce projet de
l'association Regards sur:

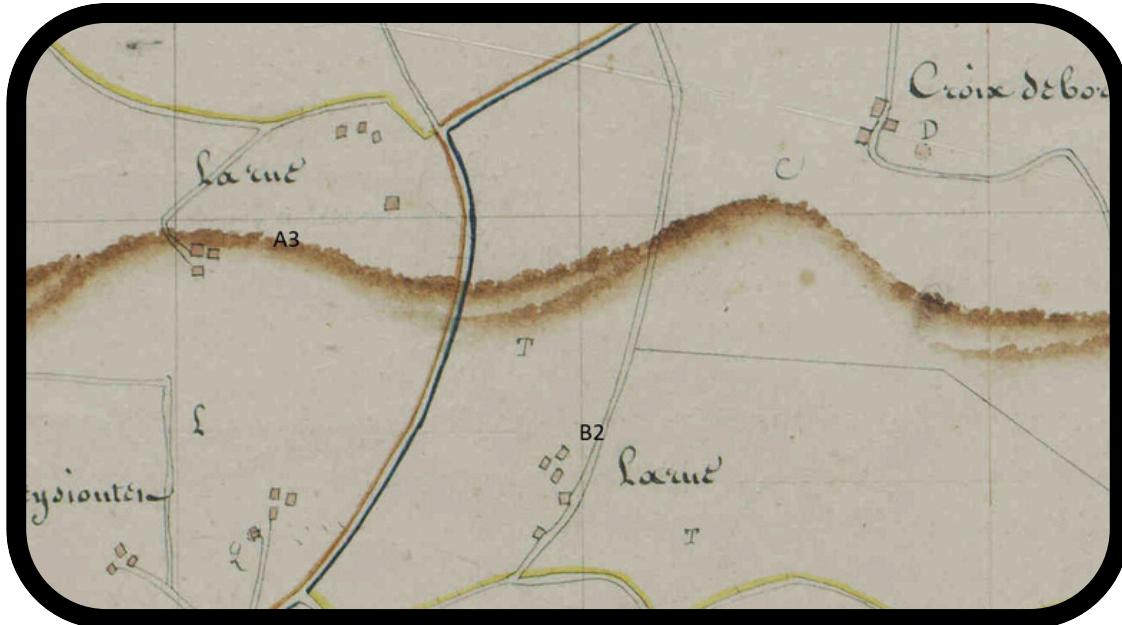
<https://saintgeyrac.com/association-regards/>



Histoire des lieux-dits

Larue en mai 1826

Ce lieu-dit se situe au sud du bourg de Saint-Geyrac. Il est attesté depuis le XIV^e siècle dans le censier¹ du marquis d'Abzac de la Douze². Larue se trouve sur le cadastre Napoléon à cheval sur deux feuillets, le feuillet B2 et le feuillet A3 comme décrit ci-dessous.



Vue générale de Larue

Larue³

En 1826 ce lieu-dit était constitué de quinze bâtiments. Sept bâtiments dont certains « partagés » sur le feuillet B2 du cadastre Napoléon et huit bâtiments en trois lieux distincts sur le feuillet A3.

Sur le feuillet B2 du cadastre nous avons trois propriétaires en 1826, Pierre Bretou, Thévé⁴ Baupuy et Jean Bretou.

Pierre Bretou vit aux Croucharias et possède à Larue un pré en B442 sur lequel il fait construire une maison qui n'est pas encore cadastrée, son fils Léonard en héritera en 1846 et y vivra, l'on peut penser que Pierre fit construire cette maison pour son fils Léonard. Le fils de Léonard, Jean, qui était employé à la Compagnie d'Orléans (chemin de fer) en héritera en 1855 et y vivra. Cette propriété passera ensuite à Léonard Combe, fermier de Marc de Salleneuve, maire de St. Geyrac.

[1] En droit féodal, le censier désignait le registre sur lequel étaient inscrites les redevances à payer. Il y avait d'une part le seigneur censier à qui le cens (l'impôt) était dû et d'autre part celui qui devait le cens (le contribuable). Le cens ne concernait que les biens fonciers nus. Proche de la taxe foncière de nos jours.

[2] Archives Départementales de la Dordogne 12J9.

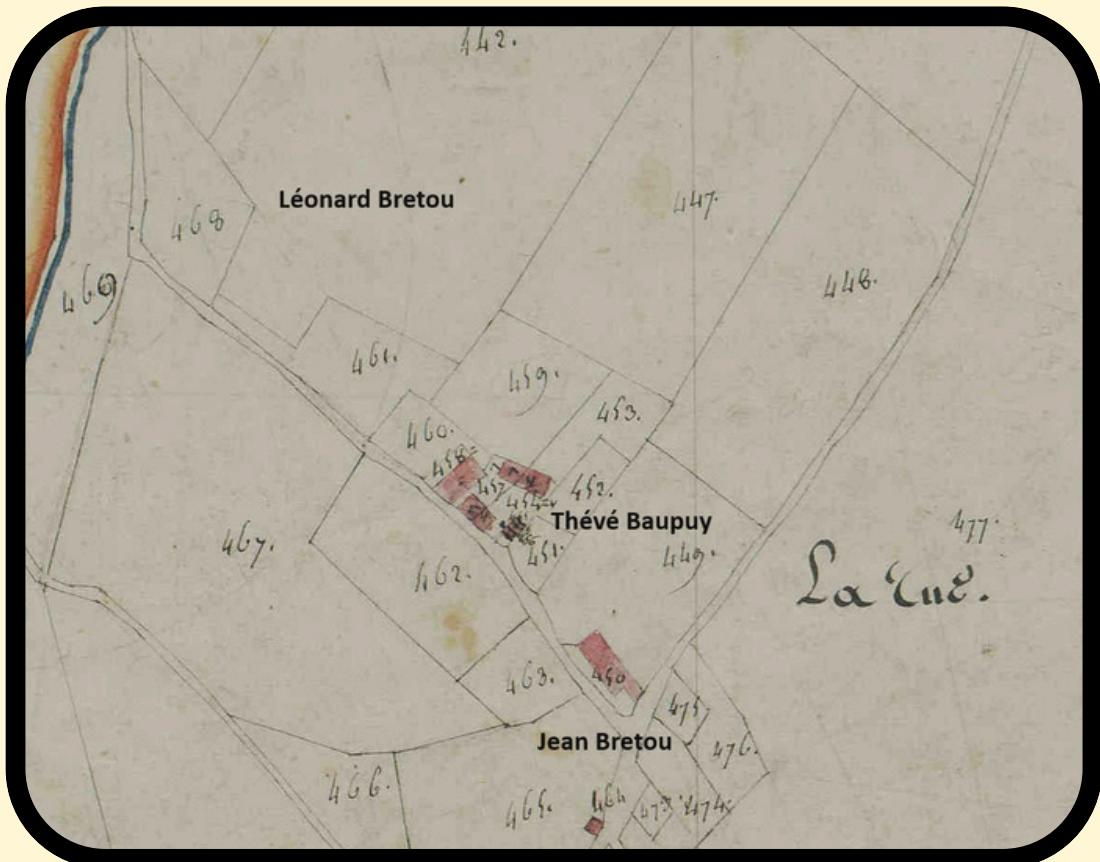
[3] Ce toponyme désigne généralement un lieu-dit ou un hameau avec des maisons le long de la voie.

[4] Etienne.

Histoire des lieux-dits

Thévé Baupuy vit à Téjac, il possède à Larue une petite maison avec bâtiment et aisine¹ en B454 (en indivision avec Jean Bretou qui suit), une grande maison avec aisine en B458, et d'un ensemble de bâtiments ruraux en B456. Plusieurs jardins en B452, et 460, ainsi que des prés et friches alentour font partie de cette propriété. Cet ensemble passera à François Jacoudé de la Badoulie en 1848, puis à Jean Monribot de la Badoulie en 1852, et enfin à Jean Andrau en 1882.

Jean Bretou vit à Leyssioutet, il possède à Larue une belle maison avec bâtiment et aisine en B450, un bâtiment rural en B464 et une maison avec bâtiment et aisine, en indivision avec Thévé Baupuy en B457 (mentionné ci-dessus). Des jardins en B451 et 476, ainsi qu'une mare en B473² complètent cet ensemble. Cette propriété sera divisée, B450 passera à Théo Lassagne en 1852, puis à Jean Chinour en 1884 tandis que B457 passera à François Charrette en 1859.



[1] Petite cour, souvent à l'écart de l'habitation principale, comportant un puits et quelques bâtiments bas pour abriter outils, poules, lapins.

[2] Le cartographe a oublié de la colorier.

Histoire des lieux-dits

Dans le feuillet A3 du cadastre nous trouvons huit bâtiments appartenant aux familles de Jérôme Reynaud, Jean Laroumagne et Henry Baupuy.

Jérôme Reynaud vit dans la maison cadastrée A615 avec bâtiments et aisine, prés, terres et bois. Cette propriété passera en 1883 à sa fille Marguerite (veuve Lacoste) puis à Jean Dougnac, domestique à la Taleyrandie, en 1893.

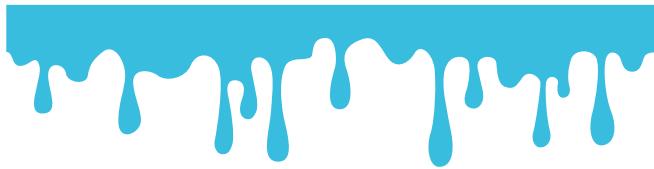
Jean Laroumagne vit dans la maison cadastrée A594 avec jardin (A595), prés, terres et bois. Une vigne cadastrée B429 (sur l'autre feuillet) agrémentera cet ensemble. Cette propriété passera à Antoine Bruzat en 1853, puis à Henri Delaigne en 1862 et à Jean Caleix (gendre Delaigne) en 1887.

Henry Baupuy vit dans la maison cadastrée A605, avec aisine, jardin (A629), mare (A603), prés, terres et bois. Cette propriété passera à Jean Ladeuil fils (gendre Baupuy) en 1885. Il fera également construire une nouvelle maison en 1885 sur la parcelle A609.



Du côté du Grand Périgueux

Travaux syndicat Eau Cœur en Périgord



L'objectif est de lutter contre les fuites du réseau d'eau potable. De nombreux travaux sont programmés sur le réseau. La commune de Saint-Geyrac est concernée. 17 kms de canalisations du réseau vont être changés sur les communes de La Douze et de Saint-Geyrac pour un coût de 4,5 millions d'euros.

Les minibus 9 places sont arrivés

Pour répondre aux enjeux de la mobilité en ruralité, 12 minibus 9 places ont été achetés par le Grand Périgueux pour un coût de 500 000€. Ils sont mis à disposition des communes qui ne bénéficient pas du réseau de transport urbain. C'est le cas de Saint-Geyrac. Chaque minibus est mis à disposition d'un groupe de communes. 12 zones ont été déterminées. La commune de Saint-Geyrac est associée aux communes de Saint-Crépin d'Auberoche, de Saint-Pierre de Chignac et de La Douze.



C'est la commune de Saint-Crépin d'Auberoche qui va abriter le véhicule. Chaque commune pourra utiliser le minibus dans le cadre d'un calendrier de réservation commun aux 4 communes. Les communes pourront utiliser le véhicule uniquement pour une mission de service public. Les déplacements privatifs ne sont pas autorisés. L'entretien courant du véhicule sera assuré par le Grand Périgueux, sauf les grosses réparations, notamment suite à un accident.

Concours PHOTO

DU 20 FEVRIER AU 20 AVRIL 2025

Sur le thème :
“La Biodiversité des Zones Humides”

**INSCRIPTION,
RÈGLEMENT GÉNÉRAL**

www.grandperigueux.fr/atlas-biodiversite/concours-photo



Concours gratuit,
accessible à tous
à partir de 12 ans

Exposition de vos photos
du 21 au 24 mai 2025,
au foyer rural, place de la mairie
de La Chapelle-Gonaguet



En partenariat avec :



Travaux du Syndicat Départemental d'Électrification



Des travaux de renforcement du réseau vont avoir lieu sur le secteur de Marbois et Lespinasse. Un nouveau transformateur va être installé et la ligne électrique va être partiellement enterrée. Certains poteaux électriques seront enlevés. Le coût des travaux annoncés est de 170 000€.



Des pièges pour les frelons asiatiques

Le Grand Périgueux a fourni une cinquantaine de pièges pour les frelons asiatiques à chaque commune. Il n'y en a pas assez pour tout le monde. Mais les personnes intéressées peuvent venir à la Mairie récupérer un piège accompagné d'un sachet de graines de fleurs mellifères.



Hommage à Moïse Roumanie

Moïse nous a quittés au mois de janvier 2025

Ancien combattant d'Algérie

Maçon

Le Conseil Municipal transmet à sa famille ses plus vives condoléances





LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24



112

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15

SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse aiguë, alors que pour être renseigné sur un programme de permanence de soins

17

**POLICE
SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18

**SAPEURS-
POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALLENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, Numéro accessible par fix et GSM

Pour en savoir plus :
gouvernement.fr/risques



GOVERNEMENT.FR

- Maire de St Geyrac : • Nils FOUCHIER**
- 1er adjoint : Philippe RICHARD**
- 2ème adjoint: Faustino FERREIRA DE SOUSA**
- 3ème adjoint: Éric Garnier**

Conseillers Municipaux :

- Jean-Louis DUVALEIX
- Patrick FERRETTI
- Manon LAGORCE
- Jean-François MATHIEU
- Sylvie SOLANS
- Hélène VALADE

Permanences du secrétariat de mairie :

- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 14h à 18h

Le Maire assure une permanence le vendredi après-midi.

Contacts:

- Tél. – Fax : 05 53 06 70 77
- Mail : secretariat@mairie-saint-geyrac.fr
- Courrier : Mairie, 127 Route du Plateau, 24 330, St Geyrac

Bibliothèque Municipale :

- **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:**
- Mercredi de 14h30 à 18h30 et Jeudi de 9h30 à 12h30
- Mail : bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr
- Tél : 05 53 06 13 20 ou Marie José : 06 60 37 74 27

Horaires des Déchèteries :

• Rouffignac :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h45
 Mardi : Fermée
 Mercredi : 9h-12h / 14h-17h45
 Jeudi : 9h-12h / 14h-17h45
 Vendredi : 9h-12h / 14h-17h45
 Samedi : 9h-12h / 14h-17h45
 Dimanche : Fermée. *Fermée les jours fériés.

• La Douze :

Lundi : Fermée
 Mardi : Fermée
 Mercredi : 14h-17h45
 Jeudi : Fermée
 Vendredi : Fermée
 Samedi : 9h-12h
 Dimanche : Fermée. *Fermée les jours fériés.

• St Crèpin d'Auberoche :

Lundi : Fermée
 Mardi : Fermée
 Mercredi : 9h-12h
 Jeudi : Fermée
 Vendredi : Fermée
 Samedi : 14h-17h45
 Dimanche : Fermée
 Fermée les jours fériés.

